

COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 12 juillet 2023

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 06/07/2023

Présents : 7

L'an deux mille vingt-trois et le douze juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline MITOUART

Votants : 12

Pour : 10

Présents : Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Grégory HAVEL, Benoît BENSCH, Monique DE BROUWER, Brigitte GONON

Contre : 0

Abstentions : 2

Représentés : Matthieu DEBLED par Monique DE BROUWER, Cindy DELAPLACE par Brigitte GONON, Freddy BESSE par Caroline MITOUART, Morgan BOURDON par Benoît BENSCH, David MASCRET par Alexandre PRESTAIL

Excusés :

Absents : Thomas HOUDELETTE

Secrétaire de séance : Monique DE BROUWER

Objet : Convention de prestation ENT - Renouvellement du marché régional - Continuité d'accès à l'outil 2023-2027 - DE_2023_021

Madame le Maire expose que :

Considérant que l'ADICA, constituée en centrale d'achat, permet aux collectivités territoriales et syndicats exerçant la compétence scolaire pour le 1^{er} degré (écoles maternelles, élémentaires et primaires), adhérents et non adhérents à l'ADICA, de bénéficier du marché régional d'Environnement Numérique de Travail attribué à Open Digital Education, jusqu'au 31 août 2027 maximum,

Considérant le Règlement Intérieur de la centrale d'achat de l'ADICA et son barème de tarification pour la prestation d'ENT, adoptés par délibération du Conseil d'Administration de l'ADICA du 12 juin 2023,

Considérant le projet de convention, et son annexe financière, proposés par l'ADICA conformément aux conditions précitées, pour bénéficier du déploiement de l'ENT régional,

Madame le Maire demande l'autorisation de signer une convention de prestation avec l'ADICA pour le déploiement de l'ENT régional pour le 1^{er} degré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'autoriser Madame le Maire à signer la Convention de prestation avec l'ADICA pour le déploiement de l'ENT régional.

Résultat du vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 2

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire, Caroline MITOUART

RF
PREFECTURE DE LAON

Acte complexe
après dépôt en Préfecture
002-210204756-20230712-DE_2023_021-DE

et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___